

Lundi 23 mars 2020

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») s'est réuni le 23 mars 2020, par voie de téléconférence.

Le président, Éric Thérout, ouvre la séance à environ 14 h 30, heure de l'Atlantique, soit 13 h 30, heure de l'Est ou 10 h 30, heure du Pacifique.

Présence

Le quorum est atteint conformément aux règlements administratifs en présence des administrateurs suivants :

- Éric Thérout (président)
- Jean-Yves Benoit (trésorier)
- Jason Hollett (secrétaire)
- Lilani Kumaranayake
- Mary Nichols
- Jared Blumenfeld

Sont également présents :

- France Delisle, Province de Québec
- Stéphane Legros, province de Québec
- Rajinder Sahota, État de Californie
- Lauren Sanchez, État de Californie
- Brittany White, Province de Nouvelle-Écosse
- Greg Tamblyn, WCI, inc.
- Chris Delfino, Delfino Madden

I. **Approbation du procès-verbal de la séance publique du 5 février 2020**

Une copie du procès-verbal de la séance publique du conseil d'administration de WCI, inc. du 5 février 2020 a été distribuée au conseil avant la séance. M. Blumenfeld propose l'adoption du procès-verbal. M. Benoit appuie la motion. Le conseil appuie la motion à l'unanimité.

II. Approbation des modifications à la Politique d’approvisionnement

Avant la séance, le conseil a reçu copie des modifications proposées à la Politique d’approvisionnement, ainsi qu’une note de service de M. Delfino qui en résume le contenu. M. Delfino réexamine les modifications avec le conseil.

M^{me} Nichols demande que soit ajoutée à l’ébauche de la politique l’obligation pour le directeur général d’aviser le conseil des approvisionnements de 150 000 \$ à 1 000 000 \$ avant la signature de l’entente. Pour sa part, M. Delfino suggère que le paragraphe suivant soit ajouté comme sous-section F à la fin de la section I :

F. Pour les approvisionnements de 150 000 \$ à 1 000 000 \$ (inclusivement), la société avisera tous les membres du conseil avant de pouvoir signer le contrat en vertu de la section IV ci-dessous. L’avis aux membres du conseil doit indiquer le nom de la partie contractante, le montant du contrat et sa finalité.

Cette obligation est aussi ajoutée au tableau de la section IV. Le conseil analyse les modalités des modifications. L’annexe A en pièce jointe contient une copie de la politique modifiée.

M^{me} Nichols propose l’adoption des modifications à la Politique d’approvisionnement et les changements proposés ci-dessus. La motion est appuyée par M. Hollett et adoptée à l’unanimité par le conseil.

III. Approbation des modifications aux politiques comptables

Avant la séance, le conseil a reçu une copie des modifications proposées aux politiques comptables ainsi qu’une note de service de M. Tamblyn qui en résume le contenu. M. Tamblyn réexamine les modifications avec le conseil. M. Tamblyn indique que les modifications proposées ont été passées en revue par les comptables et le comité des finances de WCI, inc.

Le conseil analyse les modifications avec M. Tamblyn.

M. Benoit recommande l’approbation des modifications aux politiques comptables. La motion appuyée par Mme Kumaranayake est adoptée à l’unanimité par le conseil.

IV. Levée de la séance publique ouverte

L’ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 14 h 45, heure de l’Atlantique, soit 13 h 45, heure de l’Est ou 10 h 45, heure du Pacifique.

Le tout respectueusement soumis,

Jason Hollett, secrétaire